



# LA GALETTE DES AINÉS

Madame, Monsieur,  
La municipalité a le plaisir  
de vous inviter le



**Samedi 11 janvier 2025 à 15H30**

à la salle des fêtes de Monchaux sur Écaillon

La galette des rois est offerte aux Monchalsiennes et Monchalsiens  
né.e.s avant le 1 janvier 1962 (64 ans).

Le conjoint n'ayant pas cet âge est invité gracieusement au goûter.  
Dans l'attente de vous rencontrer, recevez, Madame, Monsieur, mes  
salutations distinguées.

Le maire  
Bernard De Meyer



Afin d'organiser cette réception, nous vous prions de bien vouloir  
retourner le coupon ci-après en mairie ou vous inscrire par mail à  
[mairie@monchaux-sur-ecaillon.fr](mailto:mairie@monchaux-sur-ecaillon.fr)

dès que possible et **avant le samedi 18 décembre 2024**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

Propriétaire à Monchaux sur Écaillon ou locataire depuis au moins 1 an

N° \_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_

Tél. fixe : \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ Tél. portable : \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_

Je participe seul.e au goûter

Je ne participe pas au goûter

Je participe accompagné.e de mon/ma conjoint.e au goûter

Mairie de Monchaux sur Écaillon. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à "recenser"  
les personnes de la Commune afin d'organiser des activités, fêtes, ...

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (loi informatique et  
liberté). Pour l'exercer, envoyer un mail à [mairie@monchaux-sur-ecaillon.fr](mailto:mairie@monchaux-sur-ecaillon.fr).